

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 75 (1949)  
**Heft:** 3

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**SECTION GENEVOISE  
DE LA  
SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS  
ET DES ARCHITECTES**

**Rapport du Président**

sur le 101<sup>e</sup> exercice (1948), présenté le 20 janvier 1949,  
à l'Assemblée générale

Messieurs et chers collègues,

Lors de l'Assemblée générale ordinaire de janvier 1948, la centième de son espèce, mon prédécesseur à la présidence vous avait laissé entendre que la célébration du centenaire de notre section était en vue et qu'il appartiendrait au nouveau comité d'entreprendre des recherches au sujet de la date exacte de la fondation de notre société.

Notre dévoué secrétaire s'est immédiatement mis au travail et a réussi à tirer des caisses d'archives un vénérable et poussiéreux papier prouvant abondamment qu'une Société genevoise des architectes avait bel et bien été constituée le 31 mai 1848...

Cependant, comme son appellation le laisse nettement entendre, ce groupement ne comportait alors aucun ingénieur et ce fait a incité votre comité à patienter quelques lustres encore pour donner le signal des réjouissances de circonstance, la fondation de notre section genevoise S. I. A. remontant à l'année 1863 seulement !

Toute navrante qu'elle soit pour certains, je ne pense pas que cette décision négative de votre comité puisse porter préjudice à l'activité de la section, qui, rajeunie d'un coup de quinze ans, a retrouvé santé et vigueur ! Vous l'allez constater vous-mêmes immédiatement.

En effet, l'année qui vient de s'écouler marque la naissance d'une ère nouvelle. Jusqu'à maintenant, la S. I. A. s'occupait presque exclusivement — qu'on le veuille ou non — en dehors de sujets variés, de conférences, d'excursions de tous genres, du seul développement de deux groupes professionnels : les architectes et les ingénieurs civils. Un rapide coup d'œil sur la liste des publications de notre société accuse très nettement cette tendance trop exclusive.

Grâce à l'initiative heureuse de quelques ingénieurs mécaniciens et électriens, notre section S. I. A. a été ramenée à une plus juste notion des exigences de notre temps. Désormais, si elle désire garder son indiscutable autorité, non seulement dans les sphères techniques mais dans tous les milieux, notre société doit tendre au groupement de l'ensemble des architectes et des ingénieurs, de manière à constituer un tout solidement organisé, capable de représenter RÉELLEMENT la profession.

Un premier pas vient d'être franchi dans ce sens par notre section qui a décidé la création d'un Conseil professionnel « dans le but d'obtenir un meilleur contact entre ingénieurs et de stimuler leurs qualités professionnelles dans le cadre de l'organisation de la profession, afin de sauvegarder le prestige et la considération qui doivent s'attacher à cette profession et à la S. I. A. ».

Vous venez d'écrire, il y a quelques instants, les premiers membres de ce conseil qui, très prochainement, entrera en fonction.

En outre, je vous rappelle l'existence d'un groupe d'initiative, chargé de seconder le comité dans l'étude d'affaires professionnelles nouvelles.

Enfin, je tiens à saluer la création d'un poste délicat de conseiller, d'homme de confiance de la section, que notre

dévoué collègue et ancien président M. J. Calame, ingénieur, a bien voulu accepter ; chaque membre peut s'adresser à lui pour recevoir un avis de principe, difficile à obtenir et souvent plus gênant encore à demander.

En dehors de ces heureuses innovations de la section, je crois le moment venu de signaler que sur le plan suisse, une commission dite « des questions sociales » est également entrée en fonction, sous la présidence de notre collègue du Comité central, M. E. Choisy. Les dix-huit sections de la S. I. A. auront à donner prochainement leur avis sur les problèmes qu'elles désireraient voir traiter. Je pense que Genève est particulièrement bien préparée pour participer à cette entreprise ardue et de longue haleine. Permettez à votre président d'exprimer d'ores et déjà le vœu de son comité unanime, à savoir que les études se limitent, au début tout au moins, à ce qui touche à l'activité de nos seules professions, sans aborder d'emblée de trop vastes questions.

Toujours sur le plan fédéral, l'année qui vient de s'écouler n'a pas toujours apporté, hélas ! les résultats attendus ! En effet, malgré le gros travail d'une commission ad hoc, malgré souvent une évidente bonne volonté des sections, une fois de plus, la mise au point de la protection des titres n'a pas abouti. Tout n'est pas perdu, certes, mais de plus en plus — il faut bien en convenir — le problème ressemble terriblement à celui de la quadrature du cercle. La Commission des titres, présidée par notre enthousiaste collègue M. Härry va reprendre, élargie, ses pourparlers. Formons le vœu, pie entre tous, de la voir parvenir à un résultat acceptable pour tous !

Mais il est temps de revenir à l'activité plus réjouissante de notre section en 1948.

Le comité s'est réuni dix fois ; la section a tenu sept réunions ordinaires et une assemblée générale.

Les conférenciers suivants ont agrémenté nos séances administratives :

M. L. Blondel, architecte et archéologue cantonal sur le sujet : « Les fouilles des anciennes basiliques d'Agaune ».

M. L. Dierauer, expert-comptable, sur « Notre système fiscal ».

M. M. Loretan, ingénieur, directeur de l'E. O. S., sur : « Le projet de Grande-Dixence ».

M. H. Härry, ingénieur, sur le sujet : « Vers l'organisation des professions techniques ».

M. H. Baur, architecte, sur : « Les églises modernes ».

M. R. Leresche, ingénieur, sur : « Le problème de l'étude comparative des projets de grandes usines électriques ».

En outre, la Classe des Beaux-Arts a bien voulu convier nos membres à un exposé de M. Chirol, architecte, et l'Association suisse pour la Navigation du Rhône au Rhin à une conférence de notre confrère M. Ed. Pingeon.

Votre président a en outre été invité à assister à la première vision du film remarquable de notre compatriote Duvanel : « L'Energie blanche ».

Les sorties suivantes ont été organisées :

Le 29 mai, une course de printemps, mise sur pied par les sections vaudoise et valaisanne pour toutes les sections romandes, a connu un succès record d'assistance ; c'est là, une fois de plus, la preuve tangible que l'idée d'une journée des sections romandes vaut d'être poursuivie et développée. Le programme portait, le matin, sur les travaux en cours à l'usine de Lavey, et l'après-midi, sur la visite de l'église abbatiale de Saint-Maurice, actuellement restaurée, et sur les fouilles exécutées par notre collègue M. Blondel.

Le 17 juin, sous l'experte direction de nos collègues MM. Lozeron, Camoletti, Weber, etc., la section se rendit à

l'aéroport de Genève-Cointrin et quelques-uns d'entre nous regrettent le baptême de l'air après la visite des installations.

Le 2 septembre et le 26 novembre, enfin, grâce à nos collègues MM. Kern et L'Evêque la S. I. A. eut l'heure de visiter à deux stades différents d'avancement, les nouvelles installations mécaniques du parc à charbon de l'Usine à gaz de Châtelaine, à savoir un pont roulant géant comportant un bâti entièrement soudé.

En ce qui concerne les effectifs de notre section, j'ai le très grand plaisir de vous informer qu'ils ont augmenté de 11 % environ en une année.

Voilà, n'est-il pas vrai, une nouvelle preuve de la vie active de notre société ? Le comité tient, en cette occasion, à rendre hommage à l'effort de propagande de quelques collègues. Il adresse spécialement ses plus vifs remerciements à MM. Henchoz et Piguet, ingénieurs, qui en décembre ont présenté, à eux seuls, onze nouveaux candidats : c'est là un précieux encouragement pour un comité de se sentir ainsi soutenu. Grâce à l'augmentation massive de notre effectif, la section aura droit désormais à un huitième représentant à l'Assemblée des délégués.

Voici, par ailleurs, le détail des mutations survenues durant l'exercice écoulé :

Ont été admis comme membres réguliers :

Deux architectes, M. K. Perlse et Mme Liv. Rivoire.

Cinq ingénieurs civils : MM. G. de Goumoëns, J. Christin, M. de Rham, Cl. Bigar et El. Abersohn.

Un ingénieur électricien : M. M. Roeggen.

Treize ingénieurs mécaniciens : MM. J. Giacobino, A. Ribaux, Et. Combe, M. Fauconnet, A. Favre, G. Fromageat, M. Gardiol, A. Merenda, E. Muhlemann, P. Del Peso, R. Poget, J. Rouet et A. Wyss.

Un géomètre enfin : M. J. Richard.

Ont demandé leur transfert dans la Section genevoise :

Un architecte, M. R. Barbey, de la Section vaudoise ; un ingénieur civil, M. L. Pavid, de la Section bâloise ; deux ingénieurs électriciens, MM. M. Wanner, de la Section vaudoise, et V. Rochat, membre isolé, de retour de l'étranger ; un ingénieur mécanicien, M. A.-J. Boissonnas, de la Section vaudoise.

Du côté des diminutions, un ingénieur électricien, M. P. Grandjean, et un ingénieur géologue, M. A. Lombard, appellés à vivre à l'étranger, continueront d'appartenir à la S. I. A., mais au titre de membres isolés.

En outre, trois de nos plus éminents collègues sont décédés en 1948 : MM. E. Le Coultr, G. Meyfarth et G. Lemaître, tous trois ingénieurs électriciens.

En résumé, notre section compte à ce jour :

60 architectes, 56 ingénieurs civils, 35 ingénieurs électriciens, 65 ingénieurs mécaniciens, 6 ingénieurs ruraux, topographes ou géomètres, 9 chimistes, soit au total 231 membres contre 209 à la fin de l'exercice précédent, soit une augmentation de 22 membres.

J'ajoute que nos collègues A. Bourrit, M. Braillard, architectes, et Ch. Rochat, ingénieur, ont été nommés membres émérites en 1948.

Ce rapport serait incomplet s'il ne mentionnait les succès de concours remportés par quelques-uns de nos collègues ; ont été primés ou récompensés en 1948 :

DÉCORATION LUMINEUSE DE LA RADE DE GENÈVE : 4<sup>e</sup> prix : M. K. Perlse, architecte ; 5<sup>e</sup> prix : M. P. Waltenspul, ingénieur.

SALLE DES FÊTES DE COUVET : 2<sup>e</sup> prix : M. A. Lozeron, architecte.

BÂTIMENTS UNIVERSITAIRES A NEUCHATEL : 1<sup>er</sup> prix : M. A.

Lozeron, architecte ; 6<sup>e</sup> prix : M. M. Braillard, architecte. MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, A GENÈVE : Projets achetés : MM. Peyrot et Bourrit, architectes ; M. P. Waltenspul, ingénieur.

CENTRE SCOLAIRE DES CRÊTS DE NEUCHATEL : 3<sup>e</sup> prix : M. M. Braillard, architecte.

J'ai déjà parlé plus haut des excellents rapports existant entre les diverses sections romandes de la S. I. A. ; je me fais un plaisir de signaler que les dites sections ont bien voulu se faire représenter à notre Assemblée générale de 1948 et qu'à notre tour, nous avons délégué un membre du comité à Lausanne, à Fribourg, à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds.

Nos rapports avec le Comité central et avec le Secrétariat central ont été, également, comme par le passé, excellents.

L'année 1948 a vu, à Berne, le 10 avril, une réunion des présidents et vice-présidents des diverses sections S. I. A. ; le 23 octobre les délégués de ces mêmes sections se sont rencontrés à Neuchâtel pour discuter le projet de création de chambre technique suisse et prendre à son sujet la grave décision que vous savez, pour apporter aussi quelques modifications à certaines normes et au Code d'honneur. En outre, lors de l'élection des membres du Conseil suisse d'honneur, notre collègue, M. P. Reverdin, architecte, a été confirmé dans ses fonctions de président.

En ce qui concerne les diverses commissions suisses, je vous signale que les collègues genevois suivants ont été appelés à fonctionner dans les nouvelles commissions ou à compléter les anciennes :

COMMISSION DES TITRES : M. A. Germond, ingénieur.

COMMISSION DES ALLOCATIONS DE VIE CHÈRE : M. F. Bugnion, ingénieur.

COMMISSION DES QUESTIONS SOCIALES : M. E. Choisy, ingénieur, membre du C. C., président ; M. A. Mottu, ingénieur ; M. A. Germond, suppléant de M. Mottu.

En ce qui concerne la Section, il me reste encore à rappeler que, sur la demande de la Section genevoise de la Société suisse des entrepreneurs, la SIA et l'INTERASSAR ont été invitées à désigner des délégués en vue de l'établissement d'une nouvelle SÉRIE DE PRIX AU MÉTRÉ. Nos collègues A. Rossire, architecte — pour la SIA et l'INTERASSAR — et J. Bauty, ingénieur — pour la SIA — ont bien voulu accepter cette charge.

Pour ce qui est du Bulletin Technique, notre organe officiel, la commission composée de MM. R. Parodi, architecte, J. Blandin, J.-P. Colomb et A. Mottu, ingénieurs, a reçu mission de rapporter dans les premières semaines de 1949.

La question des FORMALITÉS D'ADMISSION DES ARCHITECTES NON DIPLOMÉS fait l'objet d'une étude de M. Lozeron, dont le résultat ne saurait tarder.

Enfin, l'INTERGROUPE DES ASSOCIATIONS D'ARCHITECTES (INTERASSAR) étudie actuellement, sous la présidence de notre vice-président, M. Lozeron, diverses et importantes questions : contrat collectif, vacances généralisées pour les bureaux d'études et les entreprises, création d'un secrétariat permanent, en liaison avec les syndicats patronaux des corporations, etc.

Voilà, Messieurs et chers Collègues, un aperçu de l'activité de notre Société pendant l'année 1948.

Avant de mettre le point final à ce trop long rapport, je tiens encore à remercier très chaleureusement tous les membres qui — souvent spontanément — apportent leur aide précieuse au Comité ; à remercier aussi ce dernier qui constitue une magnifique équipe toujours de bonne humeur, toujours pleine d'un juvénile enthousiasme, toujours prête

à s'atteler à une nouvelle tâche. Dans de telles conditions, n'est-il pas vrai ? Messieurs et chers Collègues, présider notre section reste un honneur — et devient presque un plaisir ! Ce sera là ma conclusion.

S. I. A., Section genevoise  
Le président  
M. HUMBERT, ingénieur.

### Assemblée générale annuelle du 20 janvier 1949<sup>1</sup>

Présidence : M. Marcel Humbert, président.  
Membres présents : 100.

A 18 h. 37 le président ouvre la séance et constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée et que le quorum statutaire est atteint. L'assemblée peut donc voter valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Le Comité central est représenté par M. Kopp, président ; délégué de la Section vaudoise : M. Matti ; délégué de la Section neuchâteloise : M. Billetter ; délégué de la Section fribourgeoise : M. Desbiolles ; délégué de la Section valaisanne : M. Burgener.

Le secrétaire en remplacement donne connaissance du procès verbal de la centième assemblée générale, qui est accepté.

M. Revachier, ing., est nommé vérificateur des comptes, et M. Besson, ing., est nommé suppléant.

L'assemblée procède ensuite à la nomination du Conseil professionnel au scrutin secret. Sont élus :

DÉLÉGUÉS PATRONAUX : MM. Pierre Lenoir, ing. él. ; René Neeser, Dr h. c. ; Jacques de Saugy, ing. él. ; Emile Kronauer, ing. méc.

SUPPLÉANTS : MM. F. Ott, ing. civil ; J. Bloch, ing. civil.

DÉLÉGUÉS EMPLOYÉS : MM. G. Cayla, ing. civil ; F. Bugnion, ing. él. ; A. Germond, ing. méc. ; R. Henchoz, ing. méc.

SUPPLÉANTS : MM. H. Poisat, ing. él. ; A. Eyenberger, ing. méc.

Le président donne ensuite lecture de son rapport et constate la marche heureuse de la S. I. A. au cours de l'année, l'augmentation des membres de 11 % est la preuve d'une vitalité accrue.

Le trésorier et les vérificateurs de comptes donnent connaissance de leurs rapports qui sont acceptés, comme celui du président, à l'unanimité.

L'assemblée délibère ensuite au sujet du budget et de la cotisation qui reste fixée à 17 fr., comme par le passé.

La séance est levée à 19 h. 45.

### SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

#### Communiqué du Secrétariat

##### Normes

Dans sa séance du 23 octobre 1948, à Neuchâtel, l'assemblée des délégués a approuvé la révision des formules suivantes :

<sup>1</sup> Avant l'assemblée générale annuelle, le président ouvre la séance ordinaire à 18 h. 27 et salue les nouveaux membres entrés dans le courant du mois de décembre.

Les candidatures de MM. P. Collin, K. Waldburger et W. Luchsinger sont acceptées à l'unanimité.

Form. 129 : « Conditions et mode de méttré pour travaux de carrelage et de revêtements. »  
Form. 134 : « Conditions et mode de méttré pour les planchers sans joints et sous-planchers pour linoléum, parquets, etc. »  
Form. 137 : « Conditions pour l'exécution des installations électriques intérieures. »

L'édition de ces formules en langue allemande vient de paraître. On peut obtenir ces publications nouvelles au Secrétariat de la S. I. A., Beethovenstrasse 1, Zurich 2, au prix de 50 ct. l'exemplaire.

L'édition française paraîtra ultérieurement, après mise au point du texte correspondant.

La même assemblée des délégués a approuvé la modification de l'article 10, alinéa 6 (rabais sur les travaux en régime) de la formule 118 « Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction ». Le Secrétariat de la S. I. A. tient également cette formule à la disposition des intéressés pour le prix de 1 fr. 40.

### BIBLIOGRAPHIE

**France économique et humaine**, par A. Demangeon, professeur à l'Université de Paris. Tome VI, deuxième partie, de la *Géographie universelle* publiée sous la direction de P. Vidal de la Blache et L. Gallois. Edition Armand Colin, Paris 1946 et 1948. Deux volumes. Prix : 2200 fr. français chacun.

Il n'entrait pas tellement dans le secteur d'intérêt du *Bulletin technique*, ni dans ses possibilités, de signaler à ses lecteurs la parution dès 1927 et jusqu'à ce jour — et on devine au travers parfois de quelles difficultés — des vingt-trois volumes de trois cents à cinq cents pages chacun, de cette collection qui représente une somme des connaissances des géographes français sur le monde, tel qu'il est apparu entre deux guerres. Mais il sera bien permis de dire ici — au moment où se termine cette magistrale publication par deux volumes sur *La France de 1939* — l'intérêt qu'elle présente et la jouissance qu'on éprouve à voir ainsi résumée dans ses grandes lignes et la physionomie et l'activité de ce brillant voisin, qui a joué un tel rôle dans le développement et l'arrêt momentané de notre civilisation européenne.

Conçue dès avant 1914, cette vaste synthèse de la géographie du globe s'inspire du renouveau introduit dans les recherches géographiques, analysant d'abord, et pour chaque région, la géographie *physique*, puis — regardant vivre les hommes d'aujourd'hui et recherchant sur eux l'influence du milieu et celui de leurs échanges — une géographie *humaine* et *économique*, qui soit, au total, une véritable explication de la terre.

Ce qu'il avait fait, en 1927, dans le tome premier pour les îles britanniques, A. Demangeon avait pu le préparer encore, avant sa mort en 1940, pour le dernier volume qui paraît aujourd'hui sur sa propre patrie, décrivant d'abord la « figure et personnalité de la France », la « France dans l'Europe et dans le monde », puis subdivisant son texte entre l'économie agricole et la vie rurale, les grandes régions ; la circulation (par routes, chemins de fer et voies d'eau) ; la géographie urbaine ; la mer, la pêche, les transports, les villes maritimes ; l'économie industrielle, ses régions et ses sources d'énergie ; puis cinquante pages sur Paris, sa formation, sa croissance, sa population ; et enfin la formation du territoire français, les provinces et la nation.

Illustrés au total de 128 planches photographiques en pleine page et de 274 cartons dans le texte, ces deux volumes donnent sans doute de la France une image parlante de ce qu'elle était en 1939, à l'apogée de cette civilisation dont nous garderons ainsi le souvenir.

Une carte hors texte en couleurs montre, dans le premier volume : la densité de la population selon les régions ; dans le second : l'agglomération parisienne et son développement.

Il faut, pour les grandes lignes, s'en remettre à un atlas et sans doute, dans l'idée des auteurs, à ce remarquable atlas d'idées : *Atlas général Vidal-Lablache*, paru en 1927 chez le même éditeur.

J. C.